

Le paysage culturel du Québec est indissociable de son histoire industrielle. Façonné par l'extraction, le transport et la transformation des ressources, le territoire porte encore aujourd'hui les traces matérielles du travail. Le patrimoine québécois ne se limite pas à ses formes bâties : il s'inscrit dans la matière même, dans la pierre, dans les infrastructures et dans les paysages transformés. À Montréal, la « pierre grise » et les maçonneries du corridor du Saint-Laurent témoignent de cette relation profonde entre ville et extraction. Les calcaires du groupe de Trenton, exploités depuis le Régime français et toujours en activité aujourd'hui, illustrent la continuité d'une industrie qui demeure structurante.

Dans le cadre du concours d'aménagement de gradins permanents sur l'île Notre-Dame, cette histoire devient un moteur de projet. Le programme met en avant la nécessité de concevoir des infrastructures capables de réduire les impacts environnementaux liés aux installations temporaires, tout en offrant une expérience renouvelée du parc Jean-Drapeau et du circuit Gilles-Villeneuve, en toutes saisons . L'île Notre-Dame, territoire artificiel construit en 1965 à partir de matériaux dragués et remblayés, incarne déjà une transformation radicale du paysage. Elle constitue ainsi un site privilégié pour interroger les relations entre nature, infrastructure et fabrication du territoire.

La proposition répond à ces enjeux par une architecture de pierre à la fois expressive et critique. Les gradins sont conçus comme une abstraction des carrières de pierre québécoises : des masses stratifiées, épaisses et découpées, qui traduisent les logiques d'extraction en formes habitables. Les « tables de pierre » s'inscrivent dans le site comme des artefacts monumentaux, à la fois infrastructure et paysage . Les piliers en calcaire, présentant une face lisse et une face brute, rendent lisible le processus d'extraction en évoquant les traces de forage et de découpe . Parallèlement, le projet met en scène la capacité des milieux à se régénérer après l'exploitation. Le paysage sous les gradins accueille une prairie urbaine et des jardins abrités qui s'inspirent des dynamiques observées dans les carrières abandonnées, où des écosystèmes pionniers colonisent progressivement les sols minéraux . Cette écologie en devenir devient une composante essentielle de l'expérience, inscrivant le projet dans le temps long et dans les cycles naturels. Le choix de la pierre comme matériau principal s'inscrit également dans une approche consciente des enjeux climatiques. Comparée au béton, la pierre présente un impact environnemental réduit, particulièrement lorsqu'elle est extraite localement et peu transformée. Maintenu dans un état proche de sa condition naturelle, elle conserve son potentiel de réemploi. Les assemblages pierre-acier sont ainsi conçus comme des systèmes réversibles, favorisant la durabilité et l'adaptabilité de l'infrastructure.

Enfin, le projet propose une expérience sensible et évolutive. Le contact direct avec la pierre ancre le corps dans la matérialité du lieu. Sous les gradins, l'ombre, la végétation et les variations saisonnières transforment l'espace en un paysage habité, accessible au-delà des événements. En tant qu'icône du parc Jean-Drapeau, le projet affirme la puissance tectonique de la pierre québécoise tout en ouvrant un dialogue entre héritage industriel, transition écologique et expérience contemporaine.

